

## Liste du matériel obligatoire pour la nuitée en bivouac

Date : Samedi 10 janvier 2015 à partir de 17 heures

Lieu : à Brunissard (Commune d'Arvieux – Queyras)

- 1 tente de randonnée avec système d'ancrage pour la neige (ancre à neige, poids morts, etc...)
- 1 pelle à neige
- 1 duvet chaud - température confort -15°C
- 1 matelas mousse, gonflable ou autogonflant pour s'isoler du froid
- paire de gants, moufles, bonnet ou cagoule
- vêtements chauds (doudoune), chaussettes, sous-vêtements thermique
- 1 pharmacie personnelle
- gourde isotherme
- papier hygiénique

Les frais de participation de 20 euros incluent le repas du soir et les tartines et le café le matin.

Pensez à prendre des boissons chaudes (réchaud) pour la nuit et de quoi grignoter pour la nuit ! En fabricant de la calorie, vous résisterez mieux au froid ! En vous inscrivant à la nuit du bivouac, vous vous engagez à avoir avec vous cette liste d'équipements.